

Retrait de lots de MDS - LFB (Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies)

Le Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies (LFB), en accord avec l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), procède au retrait des lots de médicaments dérivés du sang dont la liste est jointe en annexe.

Les médicaments de cette liste qui auraient fait l'objet d'une rétrocession sont également concernés par ce rappel.

Ce retrait, effectué par mesure de précaution dans le cadre de la politique de sécurité transfusionnelle, fait suite à une information concernant un donneur de sang ayant développé la forme sporadique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob et dont le plasma est entré dans la préparation de ces lots de médicaments dérivés du sang.

Liste des lots de médicaments concernés par le retrait (10/05/2005)

